

**6917/20**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 08 avril 2020

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 08 avril 2020

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

DÉCISION DU CONSEIL prorogeant le mandat du chef de la mission de conseil de l'Union européenne visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq (EUAM Iraq)

E 14722



Bruxelles, le 6 avril 2020  
(OR. en)

6917/20

CFSP/PESC 259  
CSDP/PSDC 157  
RELEX 225  
EUAM IRAQ 8  
CIVCOM 55  
FIN 160  
CSC 87  
MOG 16  
PSC DEC 6

#### **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL prorogeant le mandat du chef de la mission de conseil de l'Union européenne visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq (EUAM Iraq)

---

## DÉCISION (PESC) 2020/... DU CONSEIL

du ...

**prorogeant le mandat du chef de la mission de conseil de l'Union européenne  
visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq  
(EUAM Iraq)**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 42, paragraphe 4, et son article 43, paragraphe 2,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 16 octobre 2017, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2017/1869<sup>1</sup>, créant une mission de conseil de l'Union européenne visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq (EUAM Iraq).
- (2) Le 11 décembre 2019, le Comité politique et de sécurité a adopté la décision (PESC) 2019/2188<sup>2</sup> nommant M. Christoph BUIK chef de la mission EUAM Iraq pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 17 avril 2020.
- (3) Le ..., le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/...<sup>3+</sup> prorogeant le mandat de l'EUAM Iraq jusqu'au 30 avril 2022.
- (4) Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de proroger le mandat de M. Christoph BUIK en tant que chef de la mission EUAM Iraq du 18 avril 2020 au 17 avril 2021,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> Décision (PESC) 2017/1869 du Conseil du 16 octobre 2017 relative à la mission de conseil de l'Union européenne visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq (EUAM Iraq) (JO L 266 du 17.10.2017, p. 12).

<sup>2</sup> Décision (PESC) 2019/2188 du Comité politique et de sécurité du 11 décembre 2019 portant nomination du chef de la mission de conseil de l'Union européenne visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq (EUAM Iraq) (EUAM Iraq/3/2019) (JO L 330 du 20.12.2019, p. 50).

<sup>3</sup> Décision (PESC) 2020/... du Conseil du ... modifiant la décision (PESC) 2017/1869 relative à la mission de conseil de l'Union européenne visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq (EUAM Iraq) (JO L ....).

<sup>+</sup> JO: prière d'insérer la date, compléter le numéro de la décision et compléter la note de bas de page correspondante figurant dans le document 6270/20.

*Article premier*

Le mandat de M. Christoph BUIK en tant que chef de la mission EUAM Iraq est prorogé jusqu'au 17 avril 2021.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 18 avril 2020.

Fait à Bruxelles, le ...

*Par le Conseil*

*Le président*

---